

L'ONU dénonce la « répression croissante » au Burundi

@rib News, 22/03/2023 - Source AFP L'ONU a dénoncé mardi la « répression croissante » des voix critiques au Burundi après la récente arrestation de cinq défenseurs des droits humains. « Le 15 mars, la Cour d'appel a confirmé la décision de la Haute Cour de les maintenir en détention dans l'attente de leur procès », a indiqué un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Marta Hurtado, lors d'un point de presse régulier (Suisse).

Les militants avaient été arrêtés par les services de renseignement le 14 février, alors que quatre d'entre eux s'apprêtaient à prendre un avion pour l'Ouganda depuis la capitale économique Bujumbura. Le cinquième, Prosper Runyange, membre de l'Association pour la paix et la promotion des droits de l'homme (APDH), a été interpellé à (nord). Parmi les quatre militants arrêtés, l'un d'eux est Sonia Ndikumamasabo, présidente de l'Association des juristes du Burundi et ancienne vice-présidente de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme. Les militants ont été inculpés « pour rébellion, atteinte à la sécurité de l'État et au bon fonctionnement des finances publiques », selon l'ONU, selon qui ces accusations ne semblent appuyer que sur leur relation avec l'ONG internationale Avocats sans Frontières. « Travailler avec une organisation non gouvernementale, même si elle n'est pas enregistrée au Burundi, n'est pas interdit et ne devrait pas être interdit par la loi burundaise », a rappelé Mme Hurtado. « Cette répression de la société civile intervient alors que nous assistons également à une atteinte à la liberté de la presse au Burundi », a-t-elle poursuivi, citant le cas de la journaliste burundaise Floriane Irangabiye, arrêtée en août dernier après avoir voyagé au Rwanda et condamnée le 2 janvier à 10 ans de prison « pour avoir prétendument porté atteinte à l'intégrité du territoire national ». Depuis son accession au pouvoir en 2020, le président du Burundi, Ndayishimiye, oscille entre signes d'ouverture du régime, qui reste sous l'emprise de puissants « généraux » et le contrôle du pouvoir marqué par des atteintes aux droits humains dénoncés par des ONG. Il a succédé à Pierre Nkurunziza, déchu en 2020, qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis 2005. « La répression de la société civile, souvent fondée sur une législation incompatible avec les obligations de l'État en matière de droits humains, est une tendance constante au Burundi depuis la crise électorale de 2015, qui a contraint de nombreux défenseurs des droits humains et journalistes à l'exil », a conclu Mme Hurtado.